



École primaire Saint-Malo  
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4  
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

**PROCÈS-VERBAL**  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO**  
**2022-2023**



Séance ordinaire tenue le 28 septembre 2022  
À 18 h 45 au local 133 (Arts & science)

**MEMBRES PRÉSENTS ET ABSENTS**

<b>GROUPE REPRÉSENTÉ</b>	<b>NOMS</b>	<b>Personnes absentes</b>
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Christine Gagné	
Parent	Anthony Gagné-Gagnon	
Parent	Johari Hamida Salum	X
Parent	Mariann St-Hilaire	
Personnel enseignant	Audrey Noël	
Personnel enseignant	Laura Parent	
Personnel enseignant	Corinne Sévigny-Lévesque	
Personnel professionnel	Audrey Girard	
Personnel de soutien	Laurie Lafranchise	
Service de garde	Isabelle Mahar	
Représentant de la communauté		
Représentant de la communauté		
Direction d'école	Yann Auclair	

N° résolution

## 1 Mot de bienvenue

M. Auclair souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre. Les membres du conseil d'établissement prennent un moment pour se présenter.

043-CE  
22/23-01

## 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Auclair effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à rajouter. Laura Parent demande l'ajout d'un point « conférence parents ». Le point sera traité dans « autres sujets », sous l'onglet 17.1.

Odile Côté-Rousseau propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point « conférence parents » sous l'onglet 17.1.

## 3 Questions du public

Il n'y a pas de public.

043-CE  
22/23-02

## 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2022

Le procès-verbal est adopté tel quel.

Isabelle Mahar propose l'adoption du procès-verbal.

## 5 Suivi au procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022

M. Auclair effectue un suivi des dossiers reportés lors de la dernière séance du conseil.

Les trois documents suivants doivent être approuvés : le *rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022*, les *règles de conduite de l'école Saint-Malo* et le *plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire 2022-2023*. Leur approbation sera reportée à la prochaine séance du conseil d'établissement, le 23 novembre 2022, afin de permettre à tous les membres d'en prendre connaissance.

Laura Parent demande des précisions sur les dépenses admissibles dans le budget de fonctionnement du conseil d'établissement. M. Auclair s'informerera auprès du secrétariat général et un suivi sera effectué à la prochaine séance du conseil d'établissement, le 23 novembre 2022.

043-CE  
22/23-03

6

**Procédures d'élection aux postes de président ou présidente, de secrétaire, de trésorier ou trésorière et d'une personne représentante au comité de parents (adoption)**

M. Auclair présente les différents postes et leurs rôles respectifs.

Mme Odile Côté-Rousseau accepte le poste de présidente.

M. Anthony Gagné-Gagnon accepte le poste de vice-président.

M. Anthony Gagné-Gagnon accepte de siéger au comité de parents et Mme Mariann St-Hilaire y sera substitut.

Mme Christine Gagné accepte le poste de trésorière.

Mme Audrey Noël accepte le poste de secrétaire jusqu'au retour de Valérie Parent, en mars 2022.

043-CE  
22/23-04

7

**Nomination de deux personnes représentantes de la communauté (adoption)**

Mme Côté-Rousseau propose la nomination d'Éric Cadorette. Elle propose de contacter un intervenant de l'organisme du Pignon Bleu afin de vérifier son intérêt à siéger au poste de représentant de la communauté. Elle contactera l'organisme dans les prochaines semaines. En cas d'une renonciation de leur part, une approche sera tentée auprès d'un intervenant du CIUSS ou auprès de Steven Ouellet.

L'adoption de la nomination des représentants de la communauté sera reportée à la prochaine séance du conseil d'établissement, le mercredi 23 novembre 2022.

**8 Horaire des réunions du conseil d'établissement (information)**

Le calendrier des réunions du conseil d'établissement est déposé pour l'année scolaire 2022-2023. Une demande de modification est demandée pour la rencontre du mercredi 14 juin 2023, car le comité de parents se réunit en même temps. Elle est remplacée par le mercredi 7 juin 2023. Tous les membres sont en accord avec la modification proposée. Les réunions auront lieu les mercredis 23 novembre 2022, 1<sup>er</sup> février 2023, 15 mars 2023, 3 mai 2023 et 7 juin 2023 à 18h45, au local sciences/arts.

043-CE  
22/23-05

9

**Présentation des règles de régie interne du conseil d'établissement (adoption)**

Mme Côté-Rousseau présente les règles de régie interne.

Christine Gagné propose de modifier les frais de garde de 5,00\$ de l'heure à 10,00\$ de l'heure, pour un maximum de 40\$ par réunion. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Isabelle Mahar propose l'adoption des règles de régie interne avec la modification au point des frais de garde.

## 10 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2022-2023 (information)

Le conseil d'établissement dispose d'un budget de fonctionnement de 855 \$ pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Côté-Rousseau demande une vérification du montant exact du budget restant de l'année dernière. Un suivi du montant exact sera présenté lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Une mise à jour du budget sera réalisée au prochain conseil d'établissement, le 23 novembre 2022.

## 11 Correspondance reçue (information)

Aucune correspondance reçue.

## 12 Service de garde (information)

Isabelle Mahar mentionne qu'il manque deux éducateurs au service de garde pour cette année. Les groupes sont présentement complets.

L'inscription aux journées pédagogiques se fera prochainement par courriel (Google Forms).

L'équipe du service de garde organisera à nouveau le marché de Noël en décembre 2022. Les profits ramassés serviront à acheter des jeux de société et des livres pour le service de garde.

043-CE  
22/23-06

## 13 Sorties éducatives (approbation)

M. Auclair présente les sorties éducatives pour approbation. On demande leur approbation en bloc.

Mme Côté-Rousseau tient à souligner la variété et la quantité des sorties proposées cette année.

Corinne Sévigny-Lévesque propose l'approbation des sorties éducatives.

## 14 OPP (information)

M. Auclair rencontrera la responsable de l'OPP lundi prochain, le 3 octobre 2022.

043-CE  
22/23-07

**15 Activités de financement des partenaires de l'école Saint-Malo (approbation)**

À l'avenir, ce point sera retiré de l'ordre du jour.

**16 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (information)**

M. Auclair informe les membres du conseil d'établissement qu'ils doivent suivre la formation obligatoire qui leur est destinée et qui est disponible sur le site web du ministère de l'Éducation.

Le lien de cette formation sera transmis par courriel.

**17 Autres sujets**

17.1 Conférence parents

Laura Parent propose des ateliers 'Sexplique' pour les parents de l'école. Plusieurs animations sont disponibles sur le sujet de la sexualité. Mariann St-Hilaire mentionne que le comité de parents a transmis certaines conférences en ligne au cours des années précédentes de cet organisme. Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec cette proposition, à condition de vérifier les conférences ou ateliers déjà offerts par le centre de service. M. Auclair doit vérifier la présence d'un budget servant à la formation des parents. Un suivi sera fait lors de la prochaine séance du conseil d'établissement, le 23 novembre 2022.

**18 Clôture de l'assemblée**

À 20 h 28, Laura Parent propose la levée de l'assemblée.

Adopté le 7 décembre 2022

---

Signature

Yann Auclair  
Directeur par intérim

---

Signature

Odile Côté-Rousseau  
Présidente

---

Date